

Et plusieurs ont fini par croire que la méthode, théoriquement bonne, était pratiquement irréalisable. Si quelqu'un a obtenu des résultats, qu'il le dise, et surtout qu'il nous donne la formule par laquelle il a si bien dosé la piété et le sport, que les deux ont pu tenir ensemble.

Car quoiqu'en ait dit le Révérend Père Lecompte, l'organisation des Patronages appartient non pas à cette seconde méthode mais à la troisième, savoir :

3° *Employer des moyens surnaturels, intellectuels et sportifs.*

Tout dans ces maisons, contribue à la mise en œuvre de ces moyens. Depuis trois ans, nous vivons dans un Patronage, nous voyons évoluer les enfants des écoles, qui accourent les jéudis, les dimanches et les jours de vacances — chaque soir, et chaque dimanche reviennent les jeunes gens des ateliers ou des bureaux, et enfin tous les jours ceux de la Maison de famille sont là — dont les développements et les progrès dans la vertu assurent à l'Église des vocations sacerdotales ou religieuses, ou à la vie sociale d'excellents citoyens. Pour un observateur de passage, il semble bien qu'il n'y ait que des moyens sportifs et surnaturels. Mais s'il pouvait suivre l'organisation dans le détail, il constaterait que tout cela est soutenu par les commissions d'entraîn, et les conseils, véritables groupes d'A. C. J. C. où se forment des dévouements de convictions, où se donnent des enseignements appropriés, où se discutent les problèmes qui peuvent préoccuper une tête d'enfant ou de jeune homme. C'est là que se rencontrent, se concertent ceux qui peuvent constituer une élite, les meneurs. Nous souhaitons que les Frères de S. Vincent de Paul continuent et multiplient partout leurs patronages. Mais prions le Maître de la moisson de leur envoyer beaucoup de vocations. Prêtres et religieux sont si débordés par les œuvres déjà commencées, qu'à moins d'augmenter leur effectif ils ne peuvent songer à de nouvelles fondations.

Voilà donc les trois méthodes utilisables. Toutes les trois comportent le surnaturel ; le reste — étude et amusement — ne doit être que l'accessoire. Et nous revenons à la question qui ne cesse de nous préoccuper depuis des années.

Dans nos paroisses, étant donné la difficulté pour les prêtres du ministère, de s'en occuper d'une façon suivie, les œuvres de jeunesse sont-elles possibles ?

Nous souhaitons vivement voir surgir l'homme qui donnera à ce difficile problème une solution pratique et prompte.

Car, cela presse.

ÉDOUARD-V. LAVERGNE, ptre.